



CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO E-E46832

VALABLE JUSQU'AU 18/12/2019



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

ÉDITÉ LE 06/09/2018

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1992

Raison sociale : AMIAUD SARL

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 01/04/1992

3 Z.A. LA COLONNE 1
85260 LES BROUZILS

Capital : 76 225

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC LA ROCHE SUR YON

Téléphone : 02 51 42 91 36

Fax : 02 51 42 93 96

Siren : 385 216 031 00018

Portable :

Code NACE : 4322B

Responsabilité légale :

Numéro caisse de congés payés : 85.05544N 02

AMIAUD PASCAL CO-GÉRANT / AMIAUD JEAN LOUIS CO-GÉRANT

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 460896N1247000/001 394481/28

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 460896N1247000/001 394481/28

Site Internet : www.amiaud.fr

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2017

E-mail : contact@amiaud.fr

Effectif moyen : 55

Tranche de classification : EFF4

Chiffre d'affaires H.T. : 8 387 065

Tranche de classification : CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5112	Plomberie - sanitaire (Technicité confirmée) Mention Installation domestique au gaz		20/12/2015
5312	Installations thermiques (Technicité confirmée) Mention Installation domestique au gaz		20/12/2015
Nombre total de qualifications : 2			
<small>L'attribution de certaines qualifications ou certifications induit une capacité pour l'entreprise à réaliser d'autres types de travaux connexes dans des activités ou spécialités généralement complémentaires. L'information des compétences induites est portée à la connaissance des prescripteurs dans la nomenclature et sur le certificat de l'entreprise. Cette information ne préjuge pas de l'obtention de la qualification ou certification correspondante pour l'entreprise qui en fait la demande.</small>			
<small>Autres compétences induites : 1361-1362-5121-5131-5141-5231-5421-5512-5522-9121-9122</small>			

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB ou BIENNALE) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.

Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT
Alain MAUGARD

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LA ROCHE-SUR-YON
18 IMPASSE GASTON CHAVATTE
85000 LA-ROCHE-SUR-YON